



Mardi 23 mars 2021

Adaptation côtière : que retenons-nous et que pouvons-nous faire
comme prochains pas ?

Animation et préparation du Forum :

Julie Guillemot : coordonnatrice du Conseil du Saint-Laurent

Cécile Régazzi : coordonnatrice adjointe du Conseil du Saint-Laurent

Sonia Racine : conseillère en développement collectif à Communagir

Avec en soutien :

Line Petitclerc, directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Jean Lacerte, citoyen de la municipalité de L'Islet

Étienne Bachand, directeur adjoint du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Synthèse des échanges

De 50 à 53 personnes (ministères, acteurs municipaux, OBNL, recherche...) ont participé à cette deuxième matinée.

➤ **Ce que les participants ont retenu des matinées des 10 et 17 mars**

Le constat le plus partagé est celui du **besoin d'échanger sur les expertises, les expériences, de faire du transfert de connaissances et d'avoir des occasions de réseauter.**

Suivent ensuite :

-L'importance (et les défis) d'impliquer les communautés (pour les acteurs ministériels) et les citoyens (pour les acteurs municipaux et les OBNL) dans les démarches d'adaptation;

-La possibilité de favoriser la réappropriation publique des berges à travers la mise en œuvre de stratégies de retrait;

-L'implication grandissante des ministères;

-Le défi du financement, notamment des approches de prévention. La mise en commun de ressources est une piste pour le territoire de la TCRSEM.

- **Conférence « Exemples d'initiatives municipales au Québec et ailleurs : que pouvons-nous retenir pour inspirer nos actions ? »** (Nathalie Beaulieu, professionnelle de recherche à l'université Laval au sein de l'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC))

Pour rejoindre la conférencière :

Nathalie Beaulieu :
nathalie.beaulieu.6@ulaval.ca

La présentation met de l'avant l'usage d'outils comme les **schémas d'aménagement et de développement**, les **EIE** (études d'impact environnemental) et les **mécanismes de gestion des actifs** pour intégrer les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques dans les pratiques d'aménagement. Un message ressort : pour mobiliser, il peut être pertinent de substituer au discours sur le risque un discours portant davantage sur la recherche d'une **qualité de la vie**, d'un « mieux vivre » (accès aux berges, potentiel touristique - voir lien vers le site Ouranos à la fin de la synthèse, ...). Le PowerPoint de la présentation comprend aussi plusieurs liens permettant d'explorer plus en profondeur les sujets abordés. Les **aspects financiers** sont aussi abordés, ainsi que ceux de la répartition des bénéfices de l'adaptation (qui ne profitent pas forcément également à tous). Certaines municipalités ont utilisé des revenus de sources industrielles (ex. : parc éolien) pour financer leurs démarches.

À la suite de la conférence, les échanges portent sur plusieurs aspects :

-Des exemples de poursuites légales de municipalités par des promoteurs et des particuliers quand le cadre imposé limite les usages d'un terrain. Ces derniers invoquent une « expropriation déguisée ». Les municipalités et les MRC peuvent justifier leurs décisions même lorsque le cadre provincial est moins sévère. **Il faudrait explorer**

comment le gouvernement provincial pourrait mieux appuyer les MRC qui désirent conserver leurs milieux naturels au-delà des exigences provinciales.

-La question de l'arrimage entre les dynamiques locales et provinciales a ainsi aussi été discutée. Les cas étudiés, notamment au Nouveau-Brunswick, montrent que des dynamiques locales peuvent influencer l'émergence de cadres provinciaux qui viennent alors supporter ces dynamiques. L'existence d'organismes « frontières » qui peuvent faire des liens entre les différents niveaux décisionnels est cruciale. Au Québec, certains organismes comme les comités ZIP (ou OBV en eau douce) jouent en partie ce rôle d'organismes frontières. Certaines personnes au sein des administrations publiques jouent aussi un rôle très important d'interface avec d'autres acteurs (par exemple la chargée de projet en résilience à Sainte-Flavie qui interagit avec le MSP et les résidents).

-La question des défis associés au retrait et à la protection d'infrastructures comme des routes. Les cadres réglementaires associés à ces opérations sont complexes et l'option du retrait implique une déstructuration/restructuration de l'occupation du territoire qu'il faut négocier (notamment avec les acteurs du monde agricole).

➤ **ATELIER : Les prochains pas**

Après une courte présentation des 6 thèmes, chaque participant peut se diriger vers la salle où le thème qu'il choisit sera discuté pendant 1 heure. À mi-parcours, il a la possibilité de changer de salle pour explorer un autre thème.

1. Concertation

Responsable atelier : Étienne Bachand (comité ZIPSE) - 6 personnes

-L'accès aux données et aux informations sur les projets en cours reste un défi.

-Des plates-formes comme celle de Québec Océan peuvent aider à faire des liens entre utilisateurs de la recherche et chercheurs

-La plateforme OGSL peut avoir un rôle important à jouer (carte pouvant lister les projets recherche et intervention ainsi que les acteurs), mais pour cela elle doit avoir les moyens de le faire, des ententes de partage de données / financement avec le provincial sont nécessaires. De même la stimulation des échanges entre ces acteurs pourrait être portée par des organismes comme les comités ZIP, mais cela doit être financé.

-Les TCR favorisent la concertation, mais le réseau n'est pas complet et il n'y a pas de coordination nationale

-La question **du porteur** (des échanges de connaissances et de la concertation) ne semble pas être résolue.

-Pour ce qui est de la concertation au sein des ministères, il y a un Comité de travail sur la prévention des risques d'érosion regroupant MSP, MTQ, MAMH, MELCC... De plus, avec le MANACC (module Aléas Naturels et Adaptations aux Changements Climatiques

au sein du MTQ) il y a des collaborations avec le MSP pour développer un protocole d'inspection des infrastructures côtières et falaises (projet pilote BSL).

2. Travailler ensemble / se regrouper

Responsable atelier : Cécile Régazzi (Comité ZIPSE) - 2 personnes

Les projets présentés lors des séances précédentes sont inspirants. L'idée serait de se regrouper en travaillant en dehors des limites administratives avec des communautés qui vivent des réalités semblables. Impliquer également rapidement les ministères même si cela reste un défi dans la démarche. Plusieurs acteurs de la TCRSEM en sont à réfléchir aux possibles regroupements pour leur territoire et la création du comité Côte-du-Sud pourrait ouvrir la voie à une nouvelle façon de travailler ensemble.

3. Prévenir plus que réagir

Responsable atelier : Julie Guillemot (comité ZIPSE) - 8 personnes

Le groupe choisit de discuter des difficultés de tenter de prévenir pour des effets difficiles à prévoir (ampleur, temporalité...). Les sources d'**incertitudes** sont importantes et les solutions à appliquer **innovantes** (incertitudes sur les résultats de l'action, incertitudes sur les changements du climat et leurs effets). Les changements et **ajustements** (efficacité des solutions, ampleur des événements climatiques...) seront importants et nombreux alors que les administrations publiques intègrent les changements lentement. **Les communautés locales doivent alors être pro-actives, sans avoir toujours de cadre clair et cela les amène à devoir pousser les acteurs publics à développer ces cadres.**

En ce qui concerne les schémas d'aménagement, on mentionne (cas de la MRC des Basques) que l'écoute du conseil des maires pour y intégrer les changements climatiques y est bonne. Dans le thème 6, on mentionne cependant qu'il n'est pas toujours facile d'intégrer de nouveaux éléments à ces schémas. De plus, au niveau des plans d'action le financement reste à trouver. Des **orientations gouvernementales en aménagement du territoire** intégrant davantage les changements climatiques pourraient aider.

Relativement à **l'arrimage entre des dynamiques locales et provinciales** (ministères et recherche), le cas des Îles-de-la-Madeleine peut être pertinent, tout en reconnaissant que la situation des Îles est particulière (notamment : importance des enjeux d'érosion et système administratif local favorisant la concertation). Dans ce territoire, à la suite des impacts importants des tempêtes, il a été choisi de mettre en place une réglementation locale (sans avoir toutes les données sur les risques, ni de cadre provincial) puis de faire des démarches vers le provincial pour « consolider » l'approche. Cela implique d'avoir le soutien du milieu (cohérence entre élus, soutien des citoyens, des acteurs privés). La commission permanente sur l'érosion côtière, responsable de produire des recommandations, joue un rôle de concertation et de lien avec les acteurs situés à d'autres échelons décisionnels (consultation-mémoire, ...)

La question des **relocalisations**, de routes notamment, est discutée. L'intervention sur les routes relève de règles de plus en plus complexes (protection des paysages, de l'environnement, ...) et l'obligation de desservir les habitations implique souvent le maintien de ces infrastructures. Cependant maintenir des services et une protection proche des rivages impliquent de continuer de voir les enjeux augmenter (notamment la valeur des habitations), ... Comment et où discuter de ces choix entre dévitalisation et prévention sur le long terme ? **L'importance d'impliquer dans le processus des acteurs locaux de l'aménagement (MRC, élus, ...)** est soulignée. Ces choix associés aux routes ont en effet un rôle structurant sur les communautés. Un défi est aussi l'énergie mise à répondre aux urgences versus la capacité de réfléchir aux stratégies de prévention.

On revient sur l'importance de stimuler **un changement de culture** relativement à la gestion des risques : incertitudes sur les changements à venir, accepter les erreurs dans le choix de solution, rendre possible l'itération. Ce changement doit se faire à toutes les échelles décisionnelles, mais comment ? Au niveau des ministères, la volonté de travailler de manière plus intersectorielle sur ces aspects émerge. Comment élargir ce débat à un plus large public ? Comment **stimuler un débat public sur ces enjeux ?**

De plus, comme mentionné précédemment (conférence de Nathalie Beaulieu), pour mobiliser les acteurs, élaborer une vision à long terme du territoire, en tenant compte des changements climatiques, pourrait être plus stimulante qu'une approche centrée sur les risques.

4. Restauration et conservation des écosystèmes côtiers

Responsable atelier : Phillipe Bois (comité ZIPSE) - 8 personnes

Malgré la grande popularité des enrochements, la restauration côtière semble être de plus en plus reconnue par la population et les élus. **La capacité d'étendre ces approches est un enjeu**, en effet la restauration se fait souvent sur des sections restreintes.

-Accès à l'expertise et ressources pour porter des projets de restauration :

On parle de création d'un guichet unique pour **aider les promoteurs à savoir vers qui s'orienter (expertise, permis...), de mise en commun des expertises**

Le MTQ a besoin de soutenir des projets compensatoires (restauration) en lien avec la protection des routes : cela en fait un acteur important.

Développement de compétences en génie végétal, le **comité ZIPSE a plusieurs « laboratoires » sur le territoire, ... Comment étendre l'expérience?**

Possibilité d'utiliser les MRC pour mettre en commun des ressources pour soutenir les petites municipalités qui aimeraient multiplier les projets de restauration ?

-Connexion des riverains et des citoyens avec le fleuve et implication de ces derniers

La possibilité **de rendre le fleuve aux gens** est un motivateur important, besoin de reconnecter la population avec le fleuve. Mais les berges sont souvent privées.

La restauration permet cette reconnexion, mais mobiliser sur le long terme est un défi (qui porte cela ?)

5. Communiquer, sensibiliser et mobiliser

Responsable atelier : Émile Favre (comité ZIPSE) et Valérie Labrecque (MRC de Kamouraska) - 6 personnes (dont Valérie Labrecque et Émile Favre)

De manière générale on s'entend sur l'importance **d'avoir une vraie stratégie de communication, prévoir des étapes et des ressources humaines dédiées** (et des spécialistes des communication). De tenir compte de ce qui se fait déjà et d'être complémentaires, ... *Qui ou quel collectif pourrait porter cela ?* On revient sur l'importance de **l'enjeu submersion sur le territoire** qui est mal compris, mal documenté et dont les effets peuvent être très variables d'un territoire à l'autre.

La stratégie devrait être adaptée au public, selon son vécu (ceux qui ont vécu un traumatisme et sont conscients des risques versus ceux qui font preuve de déni) et les messages qui ont déjà été transmis à cette population. En effet, ce qui a été expérimenté à Sainte-Flavie c'est que « trop de communication tue la communication ». Une multiplication des messages peut engendrer de la fermeture de la part du public ciblé.

On discute des **diverses populations cibles** :

-Populations déjà très affectées : Certains acteurs ont vécu des événements majeurs et connaissent déjà bien les risques. À Sainte-Flavie, le CISS a été impliqué pour les aspects psychologiques et on a adopté une stratégie de communication en entonnoir (la rencontre tout public - la rencontre de groupe avec les propriétaires - la rencontre privée avec des propriétaires affectés).

-Riverains et futurs riverains :

Possibilité de créer (MRC ?) des trousse de riverains adaptées au milieu (éviter le simple inventaire, valider les besoins /manques)

Besoin aussi d'axer sur le positif (paysages, connexion avec la nature)

Besoin de proposer des moyens d'agir : bonnes pratiques ici et ailleurs, expertises accessibles

Se questionner sur la manière d'impliquer certains acteurs réfractaires

Cependant informer n'est pas forcément gage de changement de pratique (certains propriétaires se retournent même ensuite contre le municipal)

-Élus : à ne pas décourager

Le cas du comité climat de RDL est signalé comme un élément pouvant favoriser la communication vers les élus

Plusieurs connaissances sont encore lacunaires et permettraient pourtant de mieux informer décideurs et riverains, **notamment les données sur la**

submersion. Pour le territoire de la TCRSEM (et du Québec?), un inventaire des projets passés et en cours à ce sujet et pourrait être un premier pas.

6. Financement et réglementation : choix difficiles pour les municipalités

Responsable atelier : Jérémie Caron (comité ZIPSE) et Catherine Plante (MRC de Montmagny) - 9 personnes

Certains éléments discutés dans ce thème ont été ajoutés au thème 3 (Prévenir plus que réagir).

-Avoir des données pour réglementer :

Souhait d'utiliser des projections sur 50 ans pour éviter d'avoir toujours à réagir

Besoin d'avoir des données pour faire de la bonne gestion territoriale

Possibilité d'utiliser les données présentes et d'amorcer une démarche réglementaire évolutive

-Porteurs de dossier et ressources :

Les MRC ont des difficultés à assumer de nouvelles compétences

Il faudrait avoir une **stratégie globale pour pouvoir travailler en dehors des fenêtres d'appels à projets.** Démarche planifiée à long terme qui établit des priorités et permet de mieux se préparer à déposer des demandes de financement (ex : fonds de restauration).

Enjeu : trouver un porteur de dossier

Travailler en synergie avec les autres organisations **sur le territoire (OBV, ZIP), les autres MRC et municipalités.**

Les inspecteurs municipaux sont très occupés et n'arrivent pas forcément à faire de la prévention et de la sensibilisation. Dans certains cas, il s'agit d'appliquer déjà la réglementation existante. Dans d'autres cas, avoir **une « réglementation intermédiaire »** (en attendant un cadre provincial) donnerait un cadre permettant plus facilement de prôner la prévention (protéger les inspecteurs qui, sinon n'ont pas d'outils pour intervenir).

Des ressources humaines supplémentaires et dédiées au côtier seraient un atout.

-Maintenir et améliorer la relation avec les citoyens / riverains :

Besoin de sensibiliser les citoyens sur les enjeux autour de la stabilisation « dure ».

Besoin d'élaborer une stratégie de communication inclusive et participative. Que les personnes impactées participent au suivi des aléas côtiers.

Besoin d'expliquer les règlements, les données utilisées pour les faire le lien avec la population.

Besoin aussi d'adapter le fonctionnement aux réalités côtières (ex : avoir des permis municipaux plus longs qui laissent le temps de trouver la meilleure solution)

Les municipalités et les MRC ont besoin de l'appui du milieu pour innover

➤ **Pour la suite (plénière) : réseautage et sources d'information complémentaire**

Engagements

Quelques propositions sont échangées, notamment de poursuivre le réseautage (voir liste de contacts ci-dessous), de **faire suivre les idées retenues ou les actes du Forum dans les organisations** et pour les citoyens auprès de leur conseil municipal.

On mentionne aussi qu'il ne faut pas oublier que les changements climatiques en zone côtière affectent non seulement routes, bâtiments et écosystèmes côtiers mais aussi des activités comme les pêches (impacts sur les ressources et les infrastructures).

Liens mentionnés lors des échanges :

Québec-Océan (Astrid Tempestini): [Carte des projets de recherche](#) en cours

Ouranos : [Trousse d'information du programme tourisme](#)

Comité ZIPSE : [Guide restauration et aménagement du littoral](#)